

BONHEUR AU NOUVEAU  
BUREAU :  
**JOHNS. KREDE,**  
Rue de la Paix, No. 64, près du Bureau  
de la Poste.

A la suite d'annonces et à ses amis établis au public  
que le billet No. 1,634, de la  
LOTERIE DES ECOLES  
PUBLIQUES, et qui donne un superbe Lot de  
MATERIALS,

a été vendu à son Bureau, Samedi à minuit, quelques heures avant que le tirage n'ait lieu.

L'heureux possesseur de ce billet est invité à venir en recevoir le montant, qui lui sera compté immédiatement, en s'adressant comme il est indiqué plus haut.

Billets entiers, demis et quart, ou par séries, dans la forme, classe de la Loterie de Baton Rouge, à venir à ce Bureau : le tirage aura lieu dans prochain 8 du courant. Le s'annonci se fera qu'il aura lieu le vendredi de vendre des billets qui gagneront quelques-unes des gros Lots à ceux qui achètent habilement avec lui. 5 janv. -

## LOTERIE

De l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Première CLASSE pour 1829.

Le Tirage aura lieu le Samedi 24 Janv. 1829.

Autorisée par la Législature de cet Etat.

PROSPECTUS :

1 lot de	\$ 8,000	8,000
1 " "	7,000	7,000
1 " "	6,000	6,000
1 " "	4,800	4,800
1 " "	3,000	3,000
1 " "	2,000	2,000
1 " "	1,000	6,000
12 " "	500	6,000
156 " "	50	7,800
780 " "	10	7,800
7800 " "	5	32,000
8,760 Lots		\$ 97,410
15,600 Billets blancs.		

21,360 Billets.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 9,600 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui sera tiré 1er, 2e, et 3e, numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$ 8,000.

Et 1 seing autres billets qui auront les mêmes numéros dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2 .....	7,000
2, 1 et 3 .....	6,000
2, 3 et 1 .....	4,800
3, 1 et 2 .....	3,000
3, 2 et 1 .....	2,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, et les trois suivants : 2, 3 et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à..... 1,000.

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros tirés, dans quelque ordre sauf excepté droit à..... 1,500.

Les 136 billets qui auront deux des numéros tirés, sauf le 3 et le 4, auront chacun droit à..... 50.

Tous les autres billets, au nombre de 78, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à.....

Les 7800 billets ayant un des numéros tirés sortir, auront droit chacun à..... 5.

Tout billet qui sera gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il a obtenu.

Tous les autres billets, au nombre de 78, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à.....

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinale de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, sauf adressant à J. B. FAYET, rue de Choiseul, No. 145.

Prix des Billets.

Entiers 5 piastres, demis 2 1/2 quartes 1 1/2. Les billets ci-dessus seront à 4 piastres jusqu'au 10 Janv. 1829.

[18 dec.] J. B. FAGET.—Directeur.

FOR SALE.

The usufruct for 14 years of one two square, designated by the Nos. 8 and 19, situated on Bienville, Custom-House and Canal sts. On No. 19, a House with four rooms, cabinet, gallery, &c. and there is on the two a garden in good bearing. Enquire on the premises. January 1, 1829.

REGULATIONS  
Of the Society Balls, at the  
ORLEANS BALL-ROOM.

1. The list of subscription shall lay open. Persons wishing to subscribe must apply to a manager, conform themselves to the present regulations, and pay the price that will be fixed for the eight balls; shall be dispensed with that rule, persons absent or mourning at the time of the opening of the list.

2. No person will be admitted without a personal ticket.

3. Strangers will be admitted by paying for their tickets three dollars; those who bring ladies, four dollars.

4. By strangers, it is understood gentlemen of the army and navy, and planters residing at least six miles from the city.

5. There will be eight balls, which will take place on every Friday. The first will take place on the 9th January.

6. Before entering the Ball, every person will have to deposit his cane, hat, cloak and arms at a place appropriated for that purpose. No body, on any pretence whatever, shall be allowed to dance with booted, great coat, or colored cravat. No place can be retained; they will belong exclusively to those who will occupy them with their ladies.

7. Two cotillions and Waltz will be alternately danced; rec't will be danced on the demand of one of the managers.

8. The maintenance of good order in the room, and the direction of the music, will be entirely under the control of the managers.

9. No segay will be allowed to be introduced by the subscribers, lest they should encumber the room. The door-keeper will refuse them entrance.

MANAGERS.

THOS. URQUHART, S. C. BELL,  
P. LANDREAUX, A. DUGROS,  
W. HOFFMAN, S. H. OAKES,  
S. ROUSSEAU, D. AUGUSTIN,  
E. A. LEGENDRE, P. DEVERGE'S.

94 Dry Hides for sale by  
D. G. BORDUZ, & Co.  
Aug. 15, Royal street, No. 108.



PRINTED DAILY BY F. DELAUP.  
St. Peter Street, between Bourbon & Royal.

SATURDAY, JANUARY 10, 1829.

(From the N. Y. Gaz. Dec. 23.)

LATEST FROM RIO DE JANEIRO.

The brig Pacific, Capt. Cookling, in 48 days from Rio de Janeiro, arrived in Hampton Roads, on Thursday morning last.

She sailed on the 1st of November. The Norfolk Beacon informs us, on the authority of Capt. C. C. King, that peace with Buenos Ayres had been proclaimed at Rio, but contrary to expectation, the currency had not improved, and bu-

siness was very bad.

Bills of exchange, demis et quart, ou par séries,

dans la forme, classe de la Loterie de Baton

Rouge, à venir à ce Bureau : le tirage aura lieu

dans prochain 8 du courant. Le s'annonci se

faire qu'il aura lieu le vendredi des billets qui gagneront quelques-unes des gros Lots à ceux

qui achètent habilement avec lui. 5 janv. -

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de Saint-

Martinville.

Première CLASSE pour 1829.

Le Tirage aura lieu le Samedi 24 Janv. 1829.

Autorisée par la Législature de cet Etat.

PROSPECTUS :

1 lot de	\$ 8,000	8,000
1 " "	7,000	7,000
1 " "	6,000	6,000
1 " "	4,800	4,800
1 " "	3,000	3,000
1 " "	2,000	2,000
1 " "	1,000	6,000
12 " "	500	6,000
156 " "	50	7,800
780 " "	10	7,800
7800 " "	5	32,000
8,760 Lots		\$ 97,410
15,600 Billets blancs.		

21,360 Billets.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 : 9,600 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui sera tiré 1er, 2e, et 3e, numéros tirés dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$ 8,000.

Et 1 seing autres billets qui auront les mêmes numéros dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2 .....	7,000
2, 1 et 3 .....	6,000
2, 3 et 1 .....	4,800
3, 1 et 2 .....	3,000
3, 2 et 1 .....	2,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, et les trois suivants : 2, 3 et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à..... 1,000.

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros tirés, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à..... 1,500.

Tous les autres billets, au nombre de 78, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à.....

Les 780 billets ayant un des numéros tirés sortir, auront droit chacun à..... 5.

Tout billet qui sera gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il a obtenu.

Tous les autres billets, au nombre de 78, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à.....

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinale de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, sauf adressant à J. B. FAYET, rue de Choiseul, No. 145.

Prix des Billets.

Entiers 5 piastres, demis 2 1/2 quartes 1 1/2. Les billets ci-dessus seront à 4 piastres jusqu'au 10 Janv. 1829.

[18 dec.] J. B. FAGET.—Directeur.

FOR SALE.

The usufruct for 14 years of one two square, designated by the Nos. 8 and 19, situated on Bienville, Custom-House and Canal sts. On No. 19, a House with four rooms, cabinet, gallery, &c. and there is on the two a garden in good bearing. Enquire on the premises. January 1, 1829.

REGULATIONS  
Of the Society Balls, at the  
ORLEANS BALL-ROOM.

1. The list of subscription shall lay open. Persons wishing to subscribe must apply to a manager, conform themselves to the present regulations, and pay the price that will be fixed for the eight balls; shall be dispensed with that rule, persons absent or mourning at the time of the opening of the list.

2. No person will be admitted without a personal ticket.

3. Strangers will be admitted by paying for their tickets three dollars; those who bring ladies, four dollars.

4. By strangers, it is understood gentlemen of the army and navy, and planters residing at least six miles from the city.

5. There will be eight balls, which will take place on every Friday. The first will take place on the 9th January.

6. Before entering the Ball, every person will have to deposit his cane, hat, cloak and arms at a place appropriated for that purpose. No body, on any pretence whatever, shall be allowed to dance with booted, great coat, or colored cravat.

No place can be retained; they will belong exclusively to those who will occupy them with their ladies.

7. Two cotillions and Waltz will be alternately danced; rec't will be danced on the demand of one of the managers.